UN MANUSCRIT

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTAUBAN

ET

QUELQUES DOCUMENTS SUR LE CANADA

PAR

M. G. SAINT-YVES

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE MARSEILLE

(Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, N° 2. — 1899)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCC

UN MANUSCRIT

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTAUBAN

ET

QUELQUES DOCUMENTS SUR LE CANADA

PAR

M. G. SAINT-YVES

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE MARSEILLE

(Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, N° 2. — 1899)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCC

UN MANUSCRIT

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTAUBAN

ET

QUELQUES DOCUMENTS SUR LE CANADA.

Dans ses « notes *pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la nouvelle France et des pays adjacents* », M. Harrisse signale à la page 113 une « *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Paris, 1671, in-12, catalogue Raetzel, n° 1356 », et il ajoute : « nous pensons que ce titre est erroné et que Ternaux, qui a rédigé ce catalogue, a voulu décrire l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, de 1639 à 1716, par la mère Juchereau de Saint-Ignace, imprimée à Paris en 1751 ».

Or, le distingué bibliothécaire de la ville de Montauban, M. Monziès, me montra il y a quelque temps un gros manuscrit du XVIIIe siècle, appartenant à cette bibliothèque, et relatif à une histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec; ce manuscrit était sans nom d'auteur. Je pensai aussitôt à l'ouvrage de la mère Juchereau de Saint-Ignace; mais je ne voyais pas la concordance qui pouvait exister entre cet ouvrage canadien, imprimé à Paris, et le manuscrit de Montauban. La solution du problème m'a été fournie, lorsque l'on m'a signalé une *édition imprimée à Montauban* de l'ouvrage de la mère Juchereau de Saint-Ignace; cette édition est in-4°, tandis que l'édition signalée par M. Henry Harrisse et par M. Lorin dans son remarquable ouvrage sur le *comte de Frontenac* est in-12. L'édition de Paris est datée de 1751; j'ignore la date de l'édition de Montauban; il n'existe pas d'exemplaire du volume imprimé à la bibliothèque de la ville de Montauban; peut-être en existe-t-il dans

des collections particulières. Fort probablement l'édition de Montauban est la première édition et le manuscrit conservé à la bibliothèque, le manuscrit original, venu du Canada, car ce manuscrit est profondément remanié; le style en est corrigé; des fragments de dix à douze lignes sont complètement modifiés. On voit qu'un éditeur local a travaillé sur le manuscrit qu'il trouvait incorrect et l'a mis au point. Les Canadiens qui s'attachent avec un soin pieux à relever tous les documents relatifs à leur passé, tous les souvenirs du Canada, colonie française, seront sans aucun doute heureux de cette situation qui leur permettra d'examiner dans son texte premier l'une de leurs reliques historiques du XVIIe siècle.

Le gouvernement canadien s'attache depuis plusieurs années à faire prendre copie à Paris, particulièrement au Ministère des colonies, de tous les documents relatifs à l'histoire du Canada. En dehors des fonds essentiels de manuscrits, il y a des textes dispersés dans des séries disparates qui peuvent échapper à l'attention des plus habiles chercheurs et qu'à ce point de vue il est utile de retenir et de faire connaître lorsque le hasard des fouilles d'archives vous les fait rencontrer. Voici par exemple plusieurs lettres du premier évêque du Canada, François de Laval, à Colbert :

D'abord, deux lettres écrites en 1663, avant son départ de la Rochelle :

Monsieur,

Monsieur Gaudais Du Pont[1] m'a rendu celle que vous m'avès faict l'honneur de m'escrire; je luy ay mis en mesme temps entre les mains l'arrest duquel vous m'avès chargé à mon départ de Paris. Je ne manqueray pas de luy donner toutes les cognoissances que je puis avoir, afin que la

[1] Gaudais du Pont, qui partait avec le nouveau gouverneur de Mézy, était chargé de faire une enquête sur la situation générale du Canada. Il écrit de la Rochelle à Colbert, le 17 mai 1663 : «Je ne croy pas quant à présent vous pouvoir donner une plus grande satisfaction sur le subject de l'employ dont il a pleu à vostre bonté m'honorer qu'en vous disant que j'arrivay en ceste ville hier environ midy, où les vaisseaux ne s'estoient rendus que deux jours auparavant. Aussitost après mon arrivée, je fus voir monsieur l'evesque de Petrée et luy remis en main propre la lettre dont j'estois chargé de vostre part pour luy. J'en fis autant à Monsieur de Mezi. L'on pretend faire embarquer samedi les gens de passage et mettre à la voile les premiers jours de la semaine prochaine. Je sollicite le départ à mon possible afin d'estre plus tost sur les lieux et executer avec toute la diligence les ordres dont il vous a pleu me charger.» (Bibl. nat., Mélanges Colbert, vol. 115 *bis*, p. 1032.)

commission qu'il a reçeu du Roy puisse avoir un heureux succès. Je me sens fort obligé de recongnoistre toutes les bontés que Sa Majesté a pour nostre église et ressens particulièrement celle que vous avès d'appuyer les saintes intentions qu'Elle a pour l'accroissement de la foy dans ces pauvres infidèles. Nous sommes arrestés en cette ville par un vent contraire. Monsieur Du Seuil a pris de grands soins pour l'exécution des ordres dont vous l'avès chargé. L'on ne faict pas asseurément tout ce que l'on desireroit bien en ces sortes d'affaires. Nous remarquerons pour les années suivantes ce qui peut contribuer à écarter des inconvéniens lesquels l'on ne peut souvent prévoir sans l'expérience. Je vous supplie de croire que je n'espargneray rien de mes soins pour seconder ceux que vous voullés bien prendre pour l'avancement de nostre christianisme. Je prie Nostre Seigneur qu'il en soit luy mesme la récompense. Je vous en demande la continuation et la grâce de me croire avec vérité,

Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

François, evesque de Petrée.

De La Rochelle, ce 25 may 1663 (1)

Monsieur,

Quoy que je me sois donné l'honneur de vous escrire par l'ordinaire précédent, Monsieur de Seuil ayant esté pressé de partir de cette ville pour quelques affaires, j'ay de la joye d'avoir encore occasion de vous rendre nos derniers respects avant nostre embarquement en suppléant à ce qu'il n'auroit pas manqué de faire. Je vous ay mandé cy-devant qu'un vent contraire nous retenoit; il a continué depuis. Nous l'avons graces à Dieu assès bon depuis ce matin et, dimanche, nous espérons sans retardement mettre à la voile pour ne rien perdre; quelques soins que M. Du Seuil aye apporté nous n'avons pu pour cette année jouir entièrement des bontés que Sa Majesté a eu pour le païs. L'on a esté obligé de laisser les chevaux, manque de place pour les embarquer, et tout ce qui leur est nécessaire. L'on a jugé fort prudemment que vingt-cinq à trente tonneaux de farine qui auroient resté sont d'une plus grande conséquence pour le présent, et, n'y ayant qu'un an de retardement. Je me réserve à vous rendre un compte plus particullier de ce que j'auray remarqué lorsque, avec l'ayde de Dieu, nous serons arrivés au païs. Je vous demande la continuation de l'honneur de vostre souvenir speciallement devant Dieu et la grâce de me croire... etc.

De La Rochelle, ce 30 may 1663 (2).

(1) Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 115 *bis*, p. 1160.
(2) Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 115 *bis*, p. 1200.

Du Seuil fait savoir le 6 juin à Colbert que « les vaisseaux sont sur mer depuis dimanche dernier au matin; ils emportent 300 passagers et les munitions qui ont esté ordonnées pour le pays[1] ».

La troisième lettre de l'évêque de Québec est de 1667, Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, étant gouverneur général de l'Amérique; de Courcelles, gouverneur particulier du Canada et Talon, intendant. Elle est datée de Québec, le 15 octobre 1667 et adressée au Roi :

La grande inclination que Votre Majesté continue de faire paroistre pour l'establissement de ce païs me fait assès connoistre qu'Elle aura fort agréable que dans le rang qu'Elle a voulu que j'y tienne, je luy en donne souvent des marques de ma reconnoissance. Voicy pour la dernière fois que je dois avoir l'honneur de le faire pour cette année et que je luy rendray mes très humbles remerciements pour toutes les bontés et la tendresse qu'Elle conserve pour les sujets de sa Nouvelle-France et particulièrement l'Église dont elle m'a honoré de la conduite, je puis asseurer Vostre Majesté que j'y auray toujours un soin très particulier de satisfaire à toutes les pieuses intentions que Dieu luy inspirera pour sa gloire; Elle aura aussy la bonté de se souvenir que je suis dans l'impuissance de rien exécuter, à moins que par sa piété, elle ne me pourvoye de quelque fonds annuel qui m'en donne le moyen, selon qu'Elle a eu agréable de m'en asseurer.

Nous vivons par la grâce de Dieu, dans la paix, et chacun de son costé tasche de correspondre aux desseins qu'il paroist que Votre Majesté a de rendre sa Nouvelle-France un jour très considérable; c'est une euvre vrayment digne de Votre Majesté et qui lui sera beaucoup comptée dans le ciel.

Monsieur l'intendant auquel l'application et l'expérience a acquis de grandes lumières pour tout ce qui regarde son établissement travaille à former dans le païs mesme une compagnie laquelle puisse entreprendre tout le commerce, ce qui luy procurera un grand avantage et une satisfaction de correspondre en cela aux desseins de Vostre Majesté.

Je supplie Nostre Seigneur qu'il la veuille conserver et verser sur Elle ses plus grandes bénédictions[2].

Le baron Du Bois d'Avaugour fut gouverneur du Canada de 1661 à 1663. A son retour en Europe il rendit visite à Godefroy, comte d'Estrades, vice-roi d'Amérique, alors en résidence à la Haye comme ambassadeur auprès les Provinces-Unies. D'Estrades raconte ainsi qu'il suit cette visite à Colbert:

« M. Du Bois Avaugour sort de me voir et n'a esté que deux jours

[1] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 116, p. 91.
[2] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 176, p. 11.

avec moy. Il m'a fait voir l'estat où il a laissé le Canada et la nécessité qu'il y a que le Roi le secoure au printemps et qu'il y envoie une personne capable et d'autorité, tant pour faire la guerre contre les sauvages que pour établir une bonne conduite dans les habitations. Vous connaissez mieux, Monsieur, les talents des gens que personne; aussi je ne doute pas que vous n'en trouviez qui aient les qualités nécessaires pour conquérir au Roy un royaume de 900 lieues de longueur et qui donnera le moyen d'aller aux Indes par terre si le rapport de M. Du Bois d'Avaugour est véritable. Messieurs les directeurs de la Compagnie des Indes orientales m'ont député deux de leur Compagnie pour me prier de faire en sorte qu'un officier qui a servi douze ans avec eux tant sur mer que sur terre ait congé du Roi pour rentrer dans leur service, la Compagnie ayant tant d'estime pour lui qu'elle désire lui donner des emplois considérables. M'informant des qualités de cet officier, ils m'ont dit qu'il avoit voulu entreprendre de passer le détroit de David (Davis) et comme ce chemin abrège la moitié de celui des Indes, la Compagnie équiperoit six vaisseaux pour lui en donner le commandement. Ils m'ajoutèrent qu'il était à présent au Canada, à Québec; qu'ils en avoient été assurés par le gouverneur de la Nouvelle Hollande. Vous pourrez savoir de M. d'Avaugour qui est cet homme et quelles sont ses qualités [1] ».

De son côté Colbert du Terron recommande à Colbert les services de M. d'Avaugour pour d'autres indications utiles à la marine. « Je vois, écrit-il le 25 novembre 1663, que tout le monde convient que l'Acadie ou les habitations de la rivière de Saint-Laurens nous fourniroient aisément les goudrons, les mâts et autres choses nécessaires à la marine et il ne seroit pas plus dificile de les aller prendre là que dans la mer Baltique. Ainsi, il me semble que ce seroit une épreuve à faire en faisant passer une année, en ce païs là, un commis avec quelques artisans pour y préparer la cargaison des navires que l'on pourroit y envoyer, ou bien que les habitants de ces païs là nous préparassent des retours en ces marchandises-là en échange des dépenses que l'on fait pour eux. M. D'Avaugour que l'on dit être fort instruit peut vous donner de bons avis là-dessus [2] ».

[1] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 118 *bis*, lettre du 29 novembre 1663, p. 689.
[2] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 118 *bis*, p. 605.

D'Avaugour se fit tuer à la frontière de Hongrie dans une guerre contre les Turcs. J'ai retrouvé deux lettres relatives à la mort glorieuse de ce vaillant soldat. D'abord la dernière lettre qu'il ait écrite; elle est datée du 26 juillet 1664 et adressée au sieur Du Fresne. Il y a dix-sept jours, dit-il, qu'il est assiégé dans le fort de Serin; il prépare pour se distraire du siège un journal de deux mois «où les grandes variétés satisferont les honnêtes gens». Peu après, Du Fresne à son tour fait savoir à Colbert qu'un coup de mousquet que D'Avaugour «reçut au col la veille de la perte dudit fort l'ayant mis hors d'état d'agir, il fut emporté de l'armée et ce coup lui aura sauvé la vie s'il réchappe de sa blessure» : il devait y succomber[1].

Un dernier document relatif à un voyage scientifique : 14 avril 1670... Le temps a retenu jusques à présent les vaisseaux pour l'Acadie, Canada et Plaisance. Richer s'embarque avec sa pendule sur le *Saint Sébastien* pour l'Acadie. Deshayes s'embarquera sur le même bâtiment avec l'instrument qu'il a fait faire. Il y a à espérer que de la communication de ces deux hommes qui s'embarquent en bonne intelligence, il résultera quelque connoissance, dont vous pourrez être satisfait... Colbert de Terron[2]».

[1] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 122, p. 802 et suiv.
[2] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, vol. 176, p. 91.

y

